



Assemblée générale

Distr. générale
17 novembre 2014
Français
Original : anglais

Soixante-neuvième session
Point 133 de l'ordre du jour

Planification des programmes

Rapport de la Sixième Commission

Rapporteur : M. Salvatore **Zappalà** (Italie)

1. À sa 2^e séance plénière, le 19 septembre 2014, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau, d'inscrire à l'ordre du jour de sa soixante-neuvième session la question intitulée « Planification des programmes » et, afin d'élargir le débat sur les rapports concernant l'évaluation, la planification, l'établissement des budgets et le suivi, de la renvoyer à la Sixième Commission et aux autres grandes commissions et de l'examiner elle-même en séance plénière.
2. La Sixième Commission a examiné la question à sa 29^e séance, le 14 novembre 2014 (voir A/C.6/69/SR.29). Elle a été informée qu'elle n'avait été saisie d'aucun rapport au titre de ce point.
3. À la même séance, la Sixième Commission a achevé l'examen de la question sans prendre de décision.

